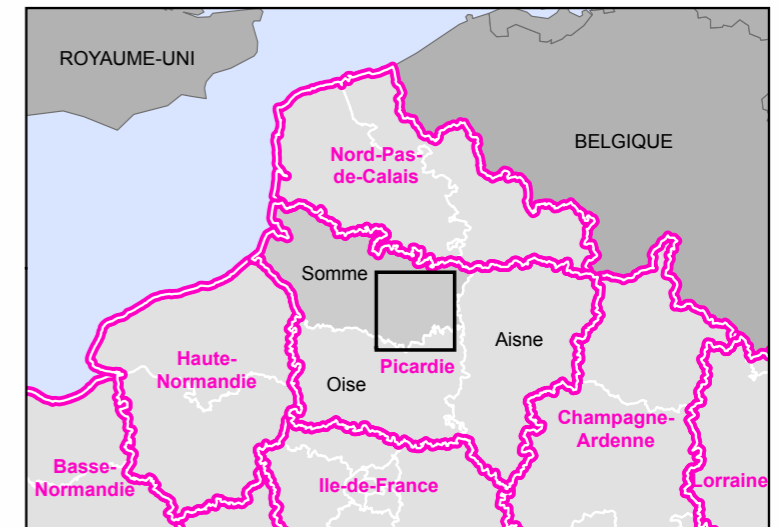


Sources : ETD, IGN SCAN100®, DREAL Picardie, Atlas des patrimoines, Base Mérimée.



- Zone potentielle d'implantation
- Aire de 1km autour du site : périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre intermédiaire
- Périmètre éloigné
- Limite départementale
- 77 n° de photographie
- coupe

Patrimoine

- Cimetière militaire dans le périmètre immédiat

Monuments historiques :

Type de protection :

- Classé
- Inscrit
- Partiellement Classé
- Partiellement Classé-Inscrit
- Partiellement Inscrit

Données DREAL Picardie

- Site inscrit
- Sites d'intérêt ponctuels
- Grands ensembles emblématiques
- Sites proposés à la candidature Unesco
- Projet de site classé
- Patrimoine bâti identifié dans le Schéma Régional Eolien
- Patrimoine paysager identifié dans le Schéma Régional Eolien

carte 19 : Patrimoine bâti et paysager



Fig.77. Eglise de Beaufort en Santerre (MH inscrit)



Fig.78. Eglise de Caix (MH classé)



Fig.79. Eglise de Lamotte-Warfusée (MH inscrit)



Fig.80. Eglise Saint Eloi de Vauvillers (MH inscrit)



Fig.81. Eglise d'Harbonnières (MH classé)



Fig.82. Eglise de Roye (MH classé)



Fig.83. Remparts de Roye (MH inscrit)



Fig.84. Eglise d'Hangest en Santerre (MH inscrit)



Fig.85. Eglise de Guerbigny (MH classé)



Fig.86. Eglise de Piennes (MH classé)



Fig.87. Eglise de Moreuil (MH inscrit)



Fig.88. Chapelle de Briost (MH classé)



Fig.89. Eglise d'Athies (MH classé)



Fig.90. Eglise de Falvy (MH classé)



Fig.91. Eglise de Becquigny (MH classé)



Fig.92. Polissoir d'Assevillers (MH classé)



Fig.93. Eglise de Bray-sur-Somme (MH classé)

La carte 19 « Patrimoine » localise monuments historiques (MH), sites inscrits et classés ainsi que les enjeux définis par la DREAL (sites d'intérêt ponctuel, paysages emblématiques). Les numéros de photographies et coupes sont aussi placés sur la carte.

La carte est complétée ci-après par la liste des sites patrimoniaux dans l'aire d'étude (tableau 3). Les monuments historiques ont été répertoriés à l'aide de la base Mérimée et les sites inscrits et classés à l'aide des données de la DREAL Picardie. Ils sont listés par distance au site étudié. Leur accessibilité est précisée par les données de la base Mérimée et des offices de tourisme.

Très peu de monuments historiques sont recensés à l'échelle de l'aire d'étude.

Le patrimoine bâti fortement touché durant les combats de la première guerre mondiale a presque entièrement été reconstruit (église de Roye...), d'autres ont pu être conservés (églises de Falvy, de Caix...). Le patrimoine lié à la guerre fait l'objet d'une partie spécifique.

Le patrimoine religieux est très présent à travers les églises, les calvaires et les chapelles. Les églises sont composées de matériaux variés, leur conférant une certaine originalité. En effet, certaines, comme celle de Bayonvillers ont gardé leur composition initiale en pierre de taille et ont été reconstruites en partie en brique, seul matériau accessible et facile à produire dès 1920. D'autres églises entièrement détruites, comme à Méharicourt, ont été rebâties exclusivement en brique.

Les calvaires, dont le rôle servait à marquer les limites communales ou paroissiales, sont le plus souvent en fonte ou en bois. La tradition veut qu'ils soient entourés de tilleuls en signe de dévotion à la Vierge Marie.

Parmi les monuments historiques sont compris des :

- **Edifices religieux** : églises de Beaufort-en-Santerre, de Vauvillers, d'Harbonnières, Péronne, de Roye, de Caix...
- **Châteaux** : château de Davenescourt, château et fortifications de Péronne, ancien remparts de Roye...
- **Patrimoine industriel** témoignant de la richesse du Santerre : sucrerie d'Eppeville, anciennes râperies et sucreries, grandes fermes à cour carrée,...

Deux sites sont répertoriés :

- le **Doyen des saules Picards à Moyencourt** (inscrit) : ce saule n'existant plus, ce site est en cours de désinscription,
- le **bourg de Suzanne** (inscrit) dans la vallée de la Somme.

S'ajoute le projet de site classé autour de Villers-Bretonneux et du Hamel.

Aucune Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) et Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP) ne sont inventoriées.

Les monuments historiques sont majoritairement localisés dans les bourgs. Leur découverte du patrimoine est donc fonction de leur localisation et du contexte paysager.

Le patrimoine situé dans les vallées présente des enjeux nuls à très faibles du fait des jeux de relief, de la présence de végétation ainsi que de la distance au site étudié (vallée de la Somme : Péronne, Corbie).

Les bourgs sur les plateaux sont souvent visibles avec leur clocher en point d'appel. Les édifices protégés sont majoritairement éloignés du site étudié ce qui induit des enjeux faibles dans les vues d'ensemble et très faibles à nuls depuis les coeurs de bourgs (perception immédiate des monuments historiques inchangée).

Trois monuments historiques se situent dans le périmètre rapproché :

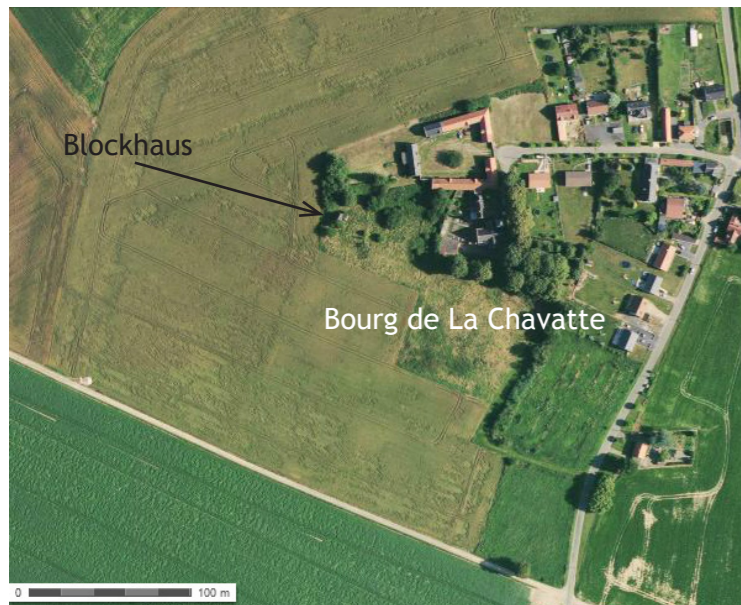
- le **blockhaus** allemand près du bourg de La Chavatte sur le plateau à 2 km au Sud,
- la **croix de Cimetière de Fresnoy-les-Roye**, à 3,7 km au Sud,
- l'**église de Beaufort-en-Santerre** à 4 km, sur le plateau à l'Ouest.

Les autres monuments et sites sont éloignés de plus de 6 km du site étudié. Le site étudié est ainsi en recul des sites patrimoniaux les plus reconnus :

- **patrimoine bâti** défini dans le Schéma Régional Eolien de Picardie : Péronne (19km au Nord-Est) et Corbie (20 km au Nord Oest).
- **patrimoine paysager** défini dans le Schéma Régional Eolien de Picardie : boucles de la Somme (au Nord à environ 13 km), vallée de la Somme (à l'Est à environ 13 km).

COMMUNE	Site patrimonial	classement	Distance approximative au site éolien en km	périmètre	Accessibilité
FRESNOY LES ROYE	Croix cimetièr	Classé	3,7	rapproché	Libre
ROSIERES-EN-SANTERRE	Ville	site d'intérêt ponctuel	3,9	rapproché	Libre
BEAUFORT-EN-SANTERRE	Eglise Notre Dame de l'Assomption	Inscrit	4,0	rapproché	Libre
CAIX	Eglise de la Sainte-Croix	Classé	6,4	intermédiaire	Libre
ANDECHY	village	site d'intérêt ponctuel	6,6	intermédiaire	Libre
VAUVILLERS	Eglise Saint-Eloi: choeur, transept et nef	Inscrit	6,7	intermédiaire	Libre
HARBONNIERES	Eglise Saint-Martin	Classé	7,5	intermédiaire	Libre
ROYE	Eglise Saint-Pierre	Classé	8,6	intermédiaire	Libre
ROYE	Anciens remparts : tour Saint-Laurent et courtine	Inscrit	8,6	intermédiaire	Libre
HANGEST-EN-SANTERRE	Eglise Saint-Martin	Inscrit	9,1	intermédiaire	Libre
GUERBIGNY	Egl St-Pierre-de-l'Assomption	Classé	9,3	éloigné	Libre
MISERY	village	site d'intérêt ponctuel	10,8	intermédiaire	Libre
TILLOLOY	Domaine du château de Tilloloy	Classé	11,2	éloigné	accès payant (hébergement, mariages, cérémonies...)
DAVENESCOURT	Domaine du château	Classé-Inscrit Partiellement	11,4	éloigné	Propriété privée fermée au public
BECQUIGNY	Ancienne égl St Martin : portail	Classé	11,8	éloigné	Libre
DAVENESCOURT	Eglise Saint-Martin	Classé	12,1	éloigné	Libre
LAMOTTE-WARFUSEE	Eglise de Lamotte	Inscrit	12,8	intermédiaire	Libre
ASSEVILLERS	Polissoir "Grès de Saint-Martin"	Classé	13,0	éloigné	Libre
MERICOURT-SUR-SOMME	Château XVIIIème, tour, écuries, serre	Inscrit	13,5	éloigné	visite du parc payante
TILLOLOY	Eglise Notre-Dame de Lorette	Classé	13,7	éloigné	Libre
SAINT-CHRIST-BRIOST	Terrain de l'ancien cimetièr	Classé	13,8	éloigné	Libre
SAINT-CHRIST-BRIOST	Chapelle de Briost	Classé	13,8	éloigné	Libre
CERISY	Eglise Saint-Georges	Classé	14,3	éloigné	Libre
MOYENCOURT	Doyen des Saules Picards	Site Inscrit	14,6	éloigné	Libre
VILLERS-CARBONNEL	Restes château, Haplincourt	Inscrit	14,6	éloigné	Fermé au public
FALVY	Eglise	Classé	14,7	éloigné	Libre - Organisation de concerts
CAPPY	Eglise Saint-Nicolas: clocher	Classé	14,9	éloigné	Libre
FLAUCOURT	Mémorial allemand 1914-1918	Inscrit	15,5	éloigné	Libre
BRAY-SUR-SOMME	Eglise Saint-Nicolas	Classé	16,4	éloigné	Libre
SUZANNE	Bourg de Suzanne	Site Inscrit	16,8	éloigné	Libre
PIENNES-ONVILLERS	Eglise de Piennes	Classé	17,0	éloigné	Libre
MOREUIL	Eglise de Moreuil	Inscrit	17,2	éloigné	Libre
SUZANNE	Château	Inscrit	17,3	éloigné	Ouvert sur RDV
ATHIES	Eglise (Portail Sud)	Classé	17,4	éloigné	Libre
CROIX-MOLIGNEAUX	Eglise Saint-Médard: porche sud	Classé	17,6	éloigné	Libre
MONTDIDIER	Eglise Saint-Pierre	Classé	18,0	éloigné	Libre
MONTDIDIER	Eglise du Saint-Sépulcre	Classé	18,3	éloigné	Libre
MONTDIDIER	Hôtel de Ville	Inscrit	18,3	éloigné	visites du Beffroy sur réservation à l'office du tourisme
PERONNE	Château ruines 3 tours & court.	Classé	19,7	éloigné	Visites toute l'année - Musée de la Grande Guerre
PERONNE	Eglise Saint-Jean	Classé	19,9	éloigné	Libre
PERONNE	Porte de Bretagne	Classé	20,3	éloigné	Libre
CORBIE	Porte monumentale de l'ancienne abbaye	Classé	20,3	éloigné	Libre, organisation de visites guidées
CORBIE	Eglise St-Pierre	Classé	20,3	éloigné	Libre, organisation de visites guidées
CORBIE	Portail de l'ancienne église St-Etienne	Classé	20,5	éloigné	Libre
DOINGT	Menhir dit "la Pierre de Gargantua"	Classé	20,8	éloigné	Libre
CORBIE	Eglise N-D de l'Assomption	Classé	21,7	éloigné	Libre

Tableau 3 : Liste des monuments historiques et des sites dans les périmètres d'étude (source Atlas des patrimoines, Base Mérimée, DREAL Picardie)



carte 20 : Photographie aérienne du bourg de la Chavatte (source Géoportail)

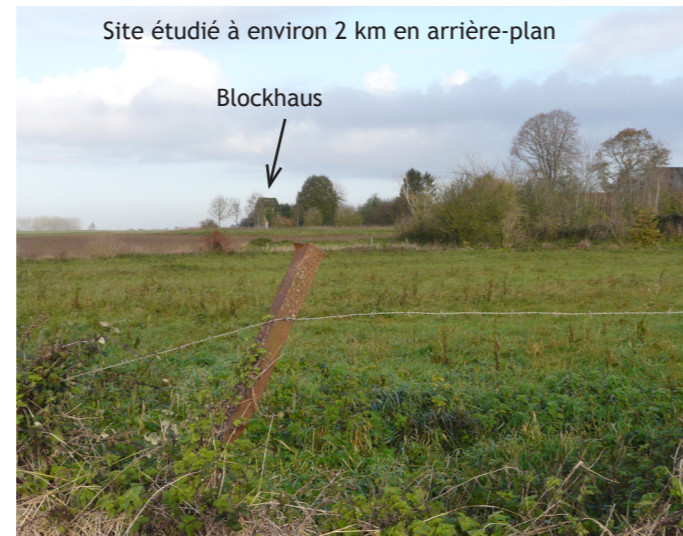


Fig.94. Vue vers le Nord vers le blockhaus de La Chavatte et le site étudié



Fig.95. Porche de l'église de Beaufort-en-Santerre



Fig.96. Croix de Fresnoy-les-Roye (source : Base Mérimée)



Fig.97. Eglise de Rosières en Santerre (non protégée)



Fig.98. Vue vers l'Ouest et le Nord depuis l'église de Beaufort-en-Santerre



Fig.99. Vue vers l'Est depuis l'entrée du château de Beaufort-en-Santerre, vue sur l'église monument historique

Commune	Site	Protection	Distance au site éolien	Accessibilité au public	Enjeux
La Chavatte	Blockhaus allemand	Monument historique inscrit	1,9 km Sud	Privé, fermé	<p>Cet édifice en béton armé fut érigé, en 1915, par les Allemands. La fortification se présente en deux parties non communicantes (une petite maison à deux niveaux surmontée d'un toit incliné à deux pans et guets à vues, et une petite aile carrée au toit arrondi). Le sol est pavé et la façade revêtue de briques rouges. Ce blockhaus est un des derniers témoignages de la guerre d'usure à laquelle se sont livrées les armées opposées sur le front de la Somme (source Base Mérimée).</p> <p>Le blockhaus est localisé en limite Ouest du bourg de La Chavatte. Il se découvre en vue proche depuis le plateau, depuis le Sud et l'Ouest du bourg. Depuis le Sud, le site éolien étudié est dans le cône de vue sur le blockhaus à environ 2 km.</p>
Fresnoy-les-Roye	Croix de cimetière	Monument historique classé	3,7 km Sud Est	Libre	<p>Cette croix en pierre du 12^{ème} siècle, localisée dans le cimetière a été en majeure partie détruite pendant la première Guerre Mondiale. Les enjeux son nuls.</p>
Rosières-en-Santerre	Ville	Site d'intérêt ponctuel de l'Atlas des paysages de la Somme	3,9 km au Nord Ouest	Libre	<p>La ville de Rosières fut fortement exposée pendant les deux guerres mondiales. Détruite à 60% à l'issue de la seconde guerre mondiale, elle fut reconstruite en 1945.</p> <p>Depuis le coeur de bourg, les vues sont cadrées par le bâti. Les enjeux sont très faibles. Les perceptions du site s'organisent depuis les sorties du bourg.</p>
Beaufort-en-Santerre	Eglise Notre Dame de l'Assomption	Monument historique inscrit	4 km Ouest	Libre	<p>Cette église du 12^{ème} siècle est bâtie au coeur du bourg, sur le plateau à environ 4 km à l'Ouest du site étudié.</p> <p>Des covisibilités entre la silhouette du bourg-bosquet et le site étudié s'observent depuis l'Ouest de Beaufort-en-Santerre. Elles concernent le Nord Ouest du site étudié. L'église est dans l'ensemble boisé du bourg.</p> <p>La découverte de l'église en perception immédiate dans le bourg ne présente pas de sensibilité. L'église et son porche sont tournés vers l'Ouest, dos au site étudié (vers l'Est). Les vues en direction du site depuis la place de l'église ne présentent pas d'enjeux (fig.96), elles sont fermées par la végétation et le bâti.</p>

Le patrimoine inventorié dans le périmètre intermédiaire comprend les églises de Caix (à environ 6,4 km) dans l'unité paysagère de la vallée de la Luce à l'Ouest du site étudié, de Vauvillers (à environ 6,7 km), d'Harbonnières (à environ 7,5 km), d'Hangest-en-Santerre (à environ 9,1 km), de Lamotte-Warfusée (à environ 12,8 km) et la ville de Roye (à environ 8,6 km) dans l'unité paysagère du plateau du Santerre.

Le bourg d'Andechy (à environ 6,6 km du site) est identifié site d'intérêt ponctuel dans l'Atlas des paysages de la Somme pour son architecture et urbanisme de la Reconstruction, tandis que le bourg de Misery (à environ 10,8 km du site) est signalé pour l'ensemble formé avec son château. Les enjeux sont nuls depuis le coeur de ces deux bourgs.

Parmi ces sites patrimoniaux, Roye est identifié comme site principal.



Fig.100. Bourg d'Andechy



Fig.101. Château de Misery

Commune	Sites	Protection	Distance au site éolien	Accessibilité au public	Enjeux
Roye	Eglise Saint-Pierre	Monument historique classé	8,6 km Sud	Libre	Cette église du 12 ^{ème} siècle a été partiellement détruite pendant la première Guerre Mondiale. Elle constitue un exemple très original dans le département de la Somme de reconstruction partielle, joignant à un chœur flamboyant restauré à l'identique une nef, un transept et un clocher de style et de matériaux résolument contemporains. Le clocher est d'une hauteur de 64 mètres. La décoration novatrice de l'église comporte des sculptures sur béton, des ouvrages de céramiques vernissées incorporées au ciment frais des autels, des peintures murales et des grilles en ferronnerie. Les vitraux, partiellement détruits en 1940, sont ensuite restaurés de 1956 à 1957 (source : Base Mérimée). La protection de l'église concerne ses décors (vitraux, ferronnerie, sculpture, mosaïque, céramique). L'église est localisé dans la ville de Roye. Sa découverte en perception immédiate avec ses décors ne présente pas d'enjeux (vues cadrées par le bâti, éloignement au site étudié).
Roye	Anciens remparts : tour saint Laurent et courtine	Monument historique inscrit	8,6 km Sud	Libre	Ces vestiges se trouvent à l'angle Sud-Ouest de l'enceinte urbaine médiévale et sont constitués par la tour Saint-Laurent, construite en brique sur un soubassement de grès, et la courtine de grès qui lui fait suite au Nord. Les remparts médiévaux doublés d'une enceinte bastionnée au 16 ^{ème} siècle ont subi de nombreux ravages consécutifs aux multiples sièges que la ville dut affronter, depuis 1419 jusqu'en 1653. Ayant perdu toute fonction défensive après le traité des Pyrénées, l'enceinte fut démantelée et en partie détruite aux 18 ^{ème} et 19 ^{ème} siècles, et l'esplanade des murailles convertie en promenade publique (source : Base Mérimée). Ces anciens remparts se découvrent uniquement en perception immédiate dans la ville de Roye, sans enjeux . Ils offrent un panorama vers l'Ouest, avec une très faible sensibilité avec le site étudié localisé au Nord-Ouest de Roye .



Fig.102. Panorama de l'Ouest vers le Nord-Ouest depuis les remparts de Roye



Fig.103. Château de Tilloloy



Fig.104. Château et église de Davenescourt (vue vers le Sud)



Fig.105. Eglise de Suzanne (site inscrit)



Fig.106. Château de Suzanne (MH et site inscrit)

Le patrimoine inventorié dans le périmètre éloigné est distant de **plus de 11 km** du site étudié.

Ils se répartissent **majoritairement dans les vallées** :

- **de l'Avre au Sud** : église et château de Davenescourt, église de Becquigny, église de Guerbigny. Moreuil est dans la vallée de l'Avre à l'Ouest.

- au Sud-Ouest, la ville de **Montdidier** s'inscrit sur le haut de versant de la vallée des Trois Doms.

- de la Somme au Nord, **unité des boucles de la Haute-Somme** : ville de **Corbie**, église de Cerisy, château de Méricourt-sur-Somme, église de Bray-sur-Somme, église de Cappy, site du bourg de Suzanne.

- de la Somme à l'Est, **unité de la source au canal du Nord** : ville de **Péronne** au Nord-Est, château d'Happlincourt, chapelle de Saint-Christ-Briost, église de Falvy, et l'église d'Athies dans la vallée de l'Omignon.

- de la **Cologne au Nord-Est** dans l'unité paysagère des collines du Vermandois : Doingt.

L'état initial présentant les unités paysagères (partie I.2.2.) définit des **sensibilités très faibles à nulles depuis les fonds des vallées de l'Avre**, de la Somme et vallées des collines du Vermandois qui concernent ces bourgs. Ainsi, la découverte de ces monuments historiques en perception immédiate présente une sensibilité très faible à nulle par leur localisation dans les vallées et leur éloignement au site étudié.

L'église de Piennes-Onvillers, le château de Tilloloy sont présents au Sud de la vallée de l'Avre sur le plateau. Le château de Tilloloy, construit au 17^{ème} siècle, fut détruit pendant la première Guerre Mondiale, puis reconstruit à l'identique en 1932. Il est cadré par son parc boisé et se découvre en perception immédiate.

Le bourg de Croix-Moligneaux est bâti sur le plateau du Vermandois à l'Est de la vallée de la Somme tandis qu'Assevillers et Flaucourt sont localisés sur le plateau du Santerre au Nord-Est du site.

Sous l'influence de la distance au site étudié, la **sensibilité est faible avec ces édifices, nulle dans les coeurs de bourgs.**

Parmi les sites patrimoniaux bâtis, **Péronne** (19km au Nord-Est) et **Corbie** (20 km au Nord Ouest) sont définis **sites majeurs** par le **Schéma Régional Eolien** de Picardie.

Les **boucles de la Haute-Somme**, à environ 13 km au Nord, et la vallée de la Somme (de la source au canal du Nord) à environ 13 km à l'Est, sont quant à elles identifiées en tant que patrimoine paysager dans le **Schéma Régional Eolien**. Le **secteur du Souvenir** au Nord de part et d'autre de la vallée de la Somme est aussi identifié dans le Schéma Régional Eolien (vigilance patrimoniale).

L'état initial présentant les unités paysagères (partie I.2.2.) définit :

- des **sensibilités très faibles à nulles** depuis le **fond de la vallée de la Somme**, avec une **sensibilité nulle** depuis le **belvédère de Vaux**.

- des **sensibilités nulles** depuis le **coeur du secteur du Souvenir** (protégé au titre de site classé) qui est éloigné du site étudié (> 26 km). Le site étudié est éloigné de 13,5 km du **projet de site classé** au Nord-Ouest autour de **Villers-Bretonneux**, avec une **faible sensibilité**.



Fig.107. Prieuré de Montdidier

Commune	Sites	Protection	Distance au site éolien	Accessibilité au public	Enjeux
Montdidier	Eglise du Saint-Sépulcre Eglise Saint-Pierre Hôtel de ville	Monuments historiques (classé pour les églises, inscrit pour l'hôtel de ville)	18 km Sud Ouest	Libre pour les églises Beffroi de l'hôtel de ville ouvert à la visite (panorama)	La découverte du patrimoine bâti de Montdidier en perception immédiate ne présente pas d'enjeux (vues cadrées par le bâti, éloignement au site étudié). La terrasse du prieuré offre un panorama vers l'Ouest sur la vallée des Trois Doms, sans sensibilité avec le site localisé au Nord-Est. Depuis le haut du beffroi, un panorama à 360° s'offre au visiteur. La sensibilité est faible sous l'influence de la distance au site étudié (environ 18 km).



Fig.108. Hôtel de ville de Montdidier



Fig.109. Vue vers l'Ouest depuis la terrasse du prieuré de Montdidier



Fig.110. Vue vers le Nord depuis le beffroi de l'hôtel de ville de Montdidier



Fig.111. Porte de l'ancienne abbaye de Corbie



Fig.112. Eglise de Corbie

Commune	Sites	Protection	Distance au site éolien	Accessibilité au public	Enjeux
Corbie	Eglises Saint-Pierre et Saint-Etienne, ancienne abbaye,	MH inscrit et classé Site patrimonial majeur signalé dans le Schéma Régional Eolien	20,3 km Nord Ouest	Libre	La ville de Corbie est construite dans la vallée de la Somme, éloignée du site étudié d'environ 20 km au Nord Ouest. Les vues sont cloisonnées dans les rues, la découverte du patrimoine bâti en perception immédiate ne présente pas d'enjeu. La distance au site étudié, le bâti et les jeux de relief induisent des enjeux visuels nuls depuis la ville. Depuis le panorama Sainte-Colette localisé sur le haut de versant Nord de la Somme et tourné vers le Sud sur la vallée des boucles de la Somme, la sensibilité est faible (cf. partie I.1.2. Unités paysagères).



Fig.113. Fortifications de Péronne. (MH classé)



Fig.114. Château de Péronne (musée). (MH classé)

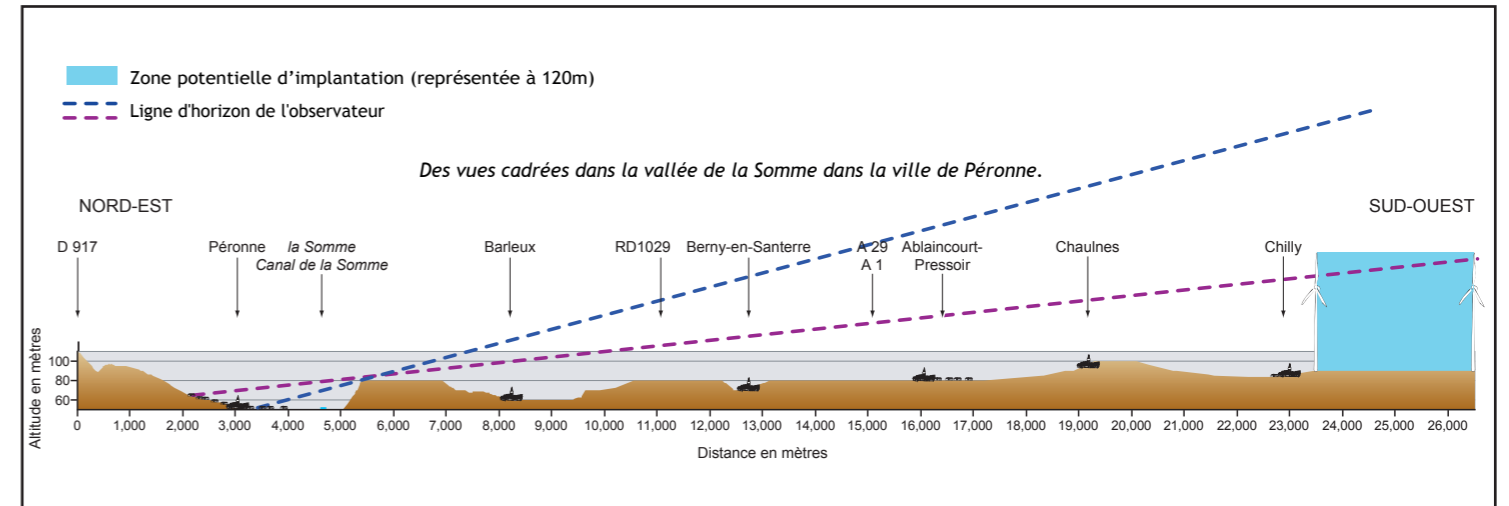
Commune	Sites	Protection	Distance au site éolien	Accessibilité au public	Enjeux
Péronne	Ville comprenant plusieurs monuments historiques (anciennes fortifications, église Saint-Jean, château). Musée de la Grande Guerre dans le château.	MH Site patrimonial majeur signalé dans le Schéma Régional Eolien	19 km Nord Ouest	Visites toute l'année pour le Musée de la grande guerre dans le château	Ville construite dans la vallée de la Somme, éloignée du site étudié (environ 12,8 km). Les vues sont cloisonnées dans les rues, la découverte du patrimoine bâti en perception immédiate ne présente pas d'enjeu . Les vues plus ouvertes s'étendent sur la vallée de la Somme au Sud. La distance au site étudié et les jeux de relief induisent une sensibilité très faible à nulle depuis Péronne .



Fig.115. Vue vers le Sud depuis les bords de Somme à Péronne.



Fig.116. Vue vers le Sud depuis le parc des fortifications de Péronne. Vues fermées.



Coupe 6. Depuis Péronne



Fig.117. Cimetière national de Maucourt, vue vers l'Est.



Fig.118. Monument aux morts de Proyart



Fig.119. Mémorial australien de Villers-Bretonneux



Fig.120. Tour du mémorial australien de Villers-Bretonneux. Vue vers l'Est en direction du site étudié.



Fig.122. Vue vers le Sud et l'Ouest depuis le cimetière national de Maucourt



Fig.123. Panorama de l'Ouest vers le Nord depuis le cimetière britannique de Fouquescourt

Le territoire d'étude a été profondément marqué par la première Guerre Mondiale. Cimetières militaires, monuments commémoratifs et sites de la Grande Guerre ponctuent le paysage. La carte 21 localise les lieux proposés à la candidature Unesco, le projet de site classé, le circuit du Souvenir avec Péronne comme site majeur (musée de la Grande Guerre). Sur cette carte sont aussi indiqués des lieux de mémoire inventoriés à l'aide des données IGN du Scan25, cet inventaire non exhaustif permet de rendre compte des sites de mémoire en particulier dans le coeur et le nord du périmètre d'étude.

A l'Ouest du site étudié, dans le périmètre éloigné, un secteur incluant les monuments de Villers-Bretonneux et du Hamel fait l'objet d'un projet de classement au titre des sites inscrits et classés.

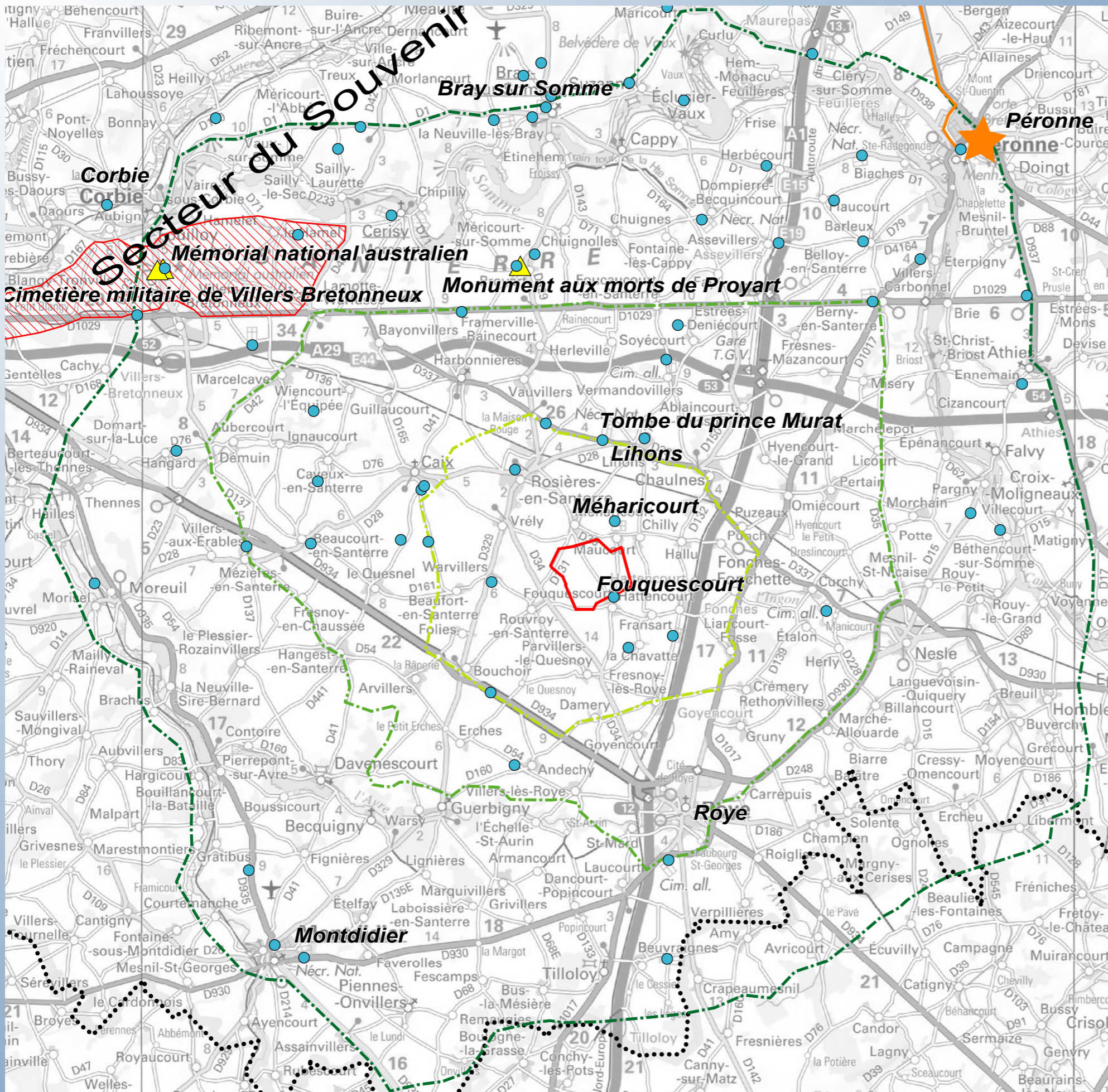
De plus, la France a proposé de classer au Patrimoine Mondial de l'UNESCO un certain nombre de sites liés à cette guerre. La candidature est en cours. Dans le périmètre éloigné, sont compris le monument de Proyart et le cimetière australien de Villers-Bretonneux et son mémorial. Ils sont localisés sur les cartes 19 et 21.



Fig.121. Cimetière australien de Villers-Bretonneux. Vue vers le Sud-Est en direction du site étudié.

Edifice	Protection	Distance au site éolien	Enjeux
Proyart : monument aux morts	candidature Unesco	11 km Nord	Cet édifice est localisé dans le bourg de Proyart, et ne présente aucun enjeu visuel.
Villers Bretonneux : Mémorial australien et cimetière	candidature Unesco dans le projet de site classé	18,5 km Nord Ouest	Le mémorial australien de Villers-Bretonneux est orienté vers l'Ouest et le Nord. Localisé sur le plateau, des vues dégagés s'organisent sur le paysage du Santerre, notamment depuis le haut de la tour du mémorial qui offre un panorama à 360°. La sensibilité est faible sous l'influence de la distance au site étudié (18,5 km).
Les cimetières militaires du périmètre immédiat : Cimetière de Maucourt Cimetière de Fouquescourt	Aucune		Le cimetière de Maucourt est localisé à environ 1,2 km au Nord du site étudié. L'axe de sa croix monumentale est orienté Est/Ouest, avec la croix à l'Est (fig.116). Le site étudié est localisé au Sud de ce lieu, hors de l'axe de ce cimetière (fig.119). Le cimetière de Fouquescourt est le plus proche du site étudié, il est limitrophe au Sud du site. L'axe de sa croix monumentale est orienté Sud-Est / Nord-Ouest en direction du site étudié (fig.116). Le site étudié s'étend dans l'ensemble de la vue du Sud-Ouest vers le Nord-Est depuis ce cimetière (fig.121).

Tableau 4 : Synthèse des enjeux depuis les sites commémoratifs les plus proches et majeurs

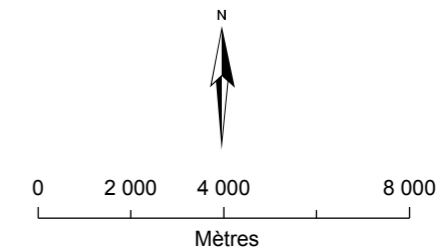


- Zone potentielle d'implantation

- Périmètre**
- Rapproché
- Intermédiaire
- Eloigné

- Limite départementale

- Patrimoine lié à la guerre**
- ▲ Sites proposés à la candidature Unesco
- Projet de classement du mémorial de Villers-Bretonneux
- Circuit du Souvenir
- ★ Site majeur du circuit du Souvenir (Péronne)
- Patrimoine lié à la Guerre 14-18 (donnée non exhaustive)



Sources : ETD, Scan100 ©IGN, DREAL, CDT

carte 21 : Patrimoine lié à la grande guerre

COMMUNE	Site patrimonial
BEAUCOURT-EN-SANTERRE	Jardin d'agrément du château de Beaucourt
BEAUFORT-EN-SANTERRE	Jardin d'agrément du château de Beaufort
BERTEAUCOURT-LES-THENNES	Jardin d'agrément du château de Bertheaucourt
BIACHES	Jardin d'agrément dit La Maissonette
BILLANCOURT	Jardin d'agrément du château de Billancourt
CACHY	Parc du château de Bois de l'Abbé
CAPPY	Jardin d'agrément du château de Cappy
CAYEUX-EN-SANTERRE	Jardin d'agrément du château de Cayeux
CHAMPIEN	Jardin d'agrément du château de Champien
CHAULNES	Jardin d'agrément du château de Chaulnes
CORBIE	Jardin public dit le Jeu de Battoir
CORBIE	Jardin d'agrément dit l'Enclos de l'Abbaye
DAVENESCOURT	Jardin d'agrément du château de Davenescourt
DEMUIN	Jardin d'agrément du château de Démuin
ETERPIGNY	Jardin d'agrément dit Commanderie des Templiers
ETINEHEM	Jardin d'agrément de la ferme ou du château d'Etinehem
FRANSART	Jardin d'agrément du château de Fransart
FRESNES-MAZANCOURT	Jardin d'agrément du château de Fresnes
GOYENCOURT	Jardin d'agrément du château de Goyencourt
GRECOURT	Jardin d'agrément du château de Robécourt
GUILLAUCOURT	jardin d'agrément
HANGARD	Jardin d'agrément du château d'Hangard
HERBECOURT	Jardin d'agrément de la ferme d'Herbecourt
HERLY	Jardin d'agrément
HOMBLEUX	Jardin d'attractions dit le château ruiné de Robécourt
IGNAUCOURT	Jardin d'agrément du château d'Ignaucourt
LABOISSIERE-EN-SANTERRE	Parc du château de Laboissière
MARCELCAVE	Jardin d'agrément de M. et Mme Bouche
MERICOURT-SUR-SOMME	Jardin d'agrément du château de Méricourt
MISERY	Jardin d'agrément de Château de Misery
MOREUIL	Jardin d'agrément du château de Moreuil
OFFOY	Jardin d'attraction dit parc de loisirs du domaine des Iles
OMIECOURT	Jardin d'agrément du château d'Omiécourt
PERONNE	Jardin d'agrément du château de Péronne
PERONNE	Jardin d'agrément du château Gonnet
SUZANNE	Jardin d'agrément du château de Suzanne
TENNES	jardin d'agrément du château de Thennes
TILLOLOY	Jardin d'agrément et parc du château de Tilloloy
VILLERS-BRETONNEUX	Jardin public dit parc du musée australien
VILLERS-BRETONNEUX	Jardin d'agrément du château du Bois l'Abbé
VILLERS-BRETONNEUX	Jardin d'agrément de M. Drouart
WARSY	Jardin d'agrément du château de Warsy
AVRICOURT	jardin d'agrément

Tableau 5 : Liste des jardins recensés par la DRAC dans les périmètres d'étude (source Base Mérimée)

Une opération de collecte d'informations (recensement) sur les parcs et jardins remarquables de France a été menée à partir de 1981 par le ministère chargé des sites (Equipement, puis Environnement et Ecologie) en collaboration avec le ministère de la Culture.

43 jardins sont situés dans l'aire d'étude (cf. liste ci-contre). **Aucun d'entre eux n'a obtenu le label «jardin remarquable».**

Certains de ces jardins référencés sont liés à un **château inscrit ou classé aux monuments historiques** (Davenescourt, Péronne, Suzanne...). Il s'agit majoritairement de jardins privés fermés au public.



Fig.124. Château de Fransart

Trois de ces jardins sont situés dans le périmètre rapproché :

- jardin du château de Fransart, accueillant 80 espèces arborées,
 - jardin du château de Beaufort-en-Santerre,
 - jardin d'agrément du château de Chaulnes.
- Ces trois jardins sont fermés au public.



Fig.125. Château de Beaufort-en-Santerre

COMMUNE	Site patrimonial	siècle(s)
CONTOIRE	Cartonnerie Minguet et Thomas	20e s.
CORBIE	Usine métallurgique Etilam, puis Aciers Spéciaux de la Chiers, puis Calibracrier, puis Pav	20e s.
CORBIE	Usine de teinturerie de laine et de coton dite usine de teinturerie Villeminot Rondeau et Cie, puis Blais Villeminot Rondeau, puis BVR Francial	20e s.
CORBIE	Usine de chaussures Bouet, puis usine de confection Huette	20e s.
CORBIE	Usine de noir animal dite usine de produits chimiques Mm. Hauteceur et Cie, puis Poc Collés Sodex	20e s.
CORBIE	Moulin, usine de bonneterie Lardièrre et Vandeputte, puis J. Lardièrre ; puis usine de matériel d'équipement industriel J. Domisse	19e s. ; 20e s.
CORBIE	Usine de bonneterie Blais Mousseron, puis Blais Villeminot Rondeau Francial	20e s.
CORBIE	Usine de noir animal dite usine de produits chimiques Sodex	20e s.
CORBIE	Usine de bonneterie Louis Doubriez, puis Doubriez L. et Fils, actuellement Sté nouvelle de broserie Jahan	20e s.
DOINGT	Moulin à farine	20e s.
DOMPIERRE-BECQUINCOURT	Sucrerie Centrale du Santerre, puis Sté Vermandoise Industrie	20e s.
EPENANCOURT	Sucrerie Boinet Bourbon et Cie, puis Boinet et Cie	20e s.
ERCHEU	Râperie de betteraves dite Cie Nouvelle des sucreries Réunies, puis Entrepôt Agricole Vannote	20e s.
FLAUCOURT	Râperie de betteraves dite râperie sucrerie Centrale du Santerre, puis Féculerie Produsol ; puis usine de produits alimentaires Flodor	20e s.
FOUILLOY	Usine de Teinturerie de Fouilloy	20e s.
FRESNES-MAZANCOURT	Râperie distillerie (râperie de betteraves) dite Râperie Boinet et Cie	20e s.
FRISE	Râperie de betteraves dite Râperie Normand et Cie, puis Sucrerie Centrale du Santerre, puis entrepôt agricole Grainor	20e s.
GUILLAUCOURT	Usine d'engrais Seret, puis les engrais de Roubaix	20e s.
HANGEST-EN-SANTERRE	Bonneterie d'Hangest	20e s.
HARBONNIERES	Usine de bonneterie Bouly Lepage, puis anciens Ets Bouly, puis Sté Produits Chimiques d'Harbonnières	20e s.
HOMBLEUX	Râperie de betteraves dite Râperie de la Sté Industrielle et Agricole du Santerre, puis C.N.S.R.	20e s.
MARCELCAVE	Usine de bonneterie Tonnel, puis Fournier Tonnel	20e s.
MARCELCAVE	Usine de bonneterie Vicart, puis Vicart Delouard et Fils, puis Forêt et Cie, puis MBM ; puis usine de confection Huette Sports	20e s.
MESNIL-SAINT-NICAISE	Distillerie d'alcool de betteraves dite Distillerie S.I. et Agricole de la Somme, puis Usine de Produits Alimentaires Orsan	19e s. ; 20e s.
MONTDIDIER	Usine de maroquinerie Delahaye Seynhaeve	20e s.
MONTDIDIER	Usine de maroquinerie Amson Gaston, puis Amson et Fils	20e s.
MOREUIL	Usine de bonneterie Bouly Alfred et Cie, puis Sté Nouvelle des anciens Ets Bouly, puis S.A. Teinturerie de Moreuil	20e s.
PERONNE	Filature de laine dite Filature Française du Mohair	20e s.
PERONNE	Malterie brasserie Peronnaise, puis Brasserie de Clerck	20e s.
PERONNE	Minoterie dite Grands Moulins de Péronne	20e s.
PROYART	Râperie (Râperie de Betteraves)	20e s.
ROSIERES-EN-SANTERRE	Usine de bonneterie Sonntag Pion	20e s.
ROSIERES-EN-SANTERRE	Cidrierie S.A. de la distillerie de Nesle, puis fonderie S.A. des usines du Pied Selle, puis usine Bordelaise et Picarde d'engrais, puis Entrepôt Ferinox	19e s. ; 20e s.
ROSIERES-EN-SANTERRE	Usine de bonneterie Ets Fribourg, puis l'Amiénoise textile, puis Maréchal L. et J., puis D.S.A.T. Maréchal	20e s.
ROYE	Sucrerie Lebaudy Frères, puis Lebaudy Sommier, puis Générale Sucrière	20e s.
VILLERS-BRETONNEUX	Briqueterie Tattetrain	20e s.
VILLERS-BRETONNEUX	Usine de bonneterie Valton Joseph, puis Valton Delacour	20e s.
VILLERS-BRETONNEUX	Tissage Rinet Frères	20e s.
VILLERS-BRETONNEUX	Usine de bonneterie Tiberghin Frères, puis Sté Française de Coordination Textile	20e s.
VILLERS-CARBONNEL	Distillerie d'alcool de betteraves dite Distillerie SIFA, puis usine de produits chimiques dite Industrielle des Antibiotiques, puis Technochim, puis Overchem	20e s.
YZENGREMER	Usine de serrurerie Ducastel Hilaire et Frères, puis P. Ducastel et A. Couillet Successeurs, puis Couillet Robert, fonderie	19e s. ; 20e s.

Dans l'aire d'étude sont aussi référencés des bâtiments relevant du patrimoine industriel.

Ils témoignent de l'activité textile et agricole du Santerre (râperies de betteraves, distillerie d'alcool de betteraves, sucrerie).

Tous sont situés dans les périmètres d'étude intermédiaire et éloigné (cf. tableau ci-contre), à l'exception de deux bâtiments situés à Rosières-en-Santerre : l'usine de bonneterie maréchal, et l'ancienne cidrierie.

Tableau 6 : Liste du patrimoine industriel dans les périmètres d'étude (source Base Mérimée)

Perception des habitants du Santerre extrait d'entretiens réalisés en 2007 dans le cadre de la Zone de Développement Eolien

Un plat pays qu'on s'excuse d'aimer

«Ce plat pays qui est le mien», cette chanson de Jacques Brel revient en sourdine quand on écoute les habitants du Santerre. «Morne plaine», «territoire plat», chacun avec ses mots nous parle de ce plateau aux vues lointaines, aux larges perspectives.

Ceux qui aiment le Santerre s'en excusent presque et s'en expliquent aussitôt : «ce n'est pas le paysage que je préfère mais c'est celui ou je suis né», nous dit l'un d'entre eux.

Le Santerre, une terre

Les habitants rencontrés ont souvent du mal à parler de leur paysage, à le décrire. Ils préfèrent nous parler de la terre du Santerre, de son agriculture. Pomme de terre, betterave et légumes font la richesse de cette terre. Sa beauté, ce sont «les moissons qui bougent au vent». Cette terre vit au rythme des cultures, très vert au printemps, marron en hiver.

Quand on vient leur rendre visite, les habitants n'emmènent pas leurs visiteurs sur le plateau, mais vont au Nord, vers la vallée de la Somme, de Péronne à Corbie. Quant aux touristes, ils s'arrêtent pour une étape lors d'un voyage, et se dirigent vers Noyon, Péronne ou Amiens.

Un paysage défini par l'absence

Le paysage du Santerre est très souvent décrit par ce qu'on n'y trouve pas : «pas de terroir, pas de montagne, pas beaucoup de bois, mais beaucoup de champs». «Ici, il n'y a rien !»

L'absence de bois et de haies surtout est déplorée par beaucoup. La disparition des haies ces 40 dernières années est vécue comme une terrible erreur.

La vallée de la Luce, un paysage plus intimiste apprécié par ses riverains

Le village de Caix apparaît pour beaucoup comme étant plus favorisé du point de vue paysager. La vallée de la Luce, plus vallonnée, plus boisée, est très appréciée des riverains pour s'y promener. Des chemins de randonnée créent un lien entre la vallée et le plateau. Cependant, cette vallée semble surtout fréquentée par les habitants, elle n'est pas une attraction touristique au-delà des villages voisins.

Perception sociale

Lors de l'étude pour la définition de la Zone de Développement Eolien du Santerre en 2007, des entretiens avaient été réalisés afin de recueillir la perception du paysage des habitants. Un extrait du document est présenté ci-contre.

Evocation écrite et tourisme

Le ressenti ou l'évocation des paysages peut aussi être abordé par l'étude des représentations socioculturelles en s'appuyant sur des productions iconographiques, littéraires et touristiques. Les données touristiques sont issues du Comité Départemental du Tourisme (CDT) de la Somme, des offices de tourisme dont celui de la Haute-Somme et des gîtes de France. La carte 22 localise les sites touristiques majeurs du périmètre éloigné.

«Voici la lourde nappe,
et la profonde houle
et l'océan des blés
et la mouvante écume
et nos greniers comblés...»

Charles Péguy,
Source: Atlas des Paysages de la Somme

Le département de la Somme et à échelle plus locale le Santerre sont représentés par l'image de «grenier et de terre nourricière». De nombreuses descriptions littéraires renvoient cette image du territoire.

A l'échelle du périmètre éloigné, la vallée de la Somme est mise en avant pour son paysage de verdure et les nombreuses activités de loisirs que l'on peut y pratiquer (pêche, tourisme fluvial...). Elle est aussi reconnue pour son patrimoine naturel.

Le tourisme est qualifié à la fois de **tourisme vert** et de **tourisme de mémoire**, et concerne principalement le Nord de l'aire d'étude éloignée. Les patrimoines bâtis liés à la Grande Guerre (**Musée de Péronne à environ 19 km**) et les patrimoines paysagers (vallée des **Boucles la Haute-Somme à environ 13 km**) sont mis à l'honneur dans des brochures touristiques qui s'adressent à un public appréciant le patrimoine, la randonnée pédestre et les loisirs de plein air (pêche...). **Montdidier et la vallée de l'Avre** sont aussi des pôles secondaires pour le tourisme. Le **GR123** suit la vallée de l'Avre et le **GR124** traverse celle de la Somme à Corbie. Ils sont tous deux compris dans le périmètre éloigné.

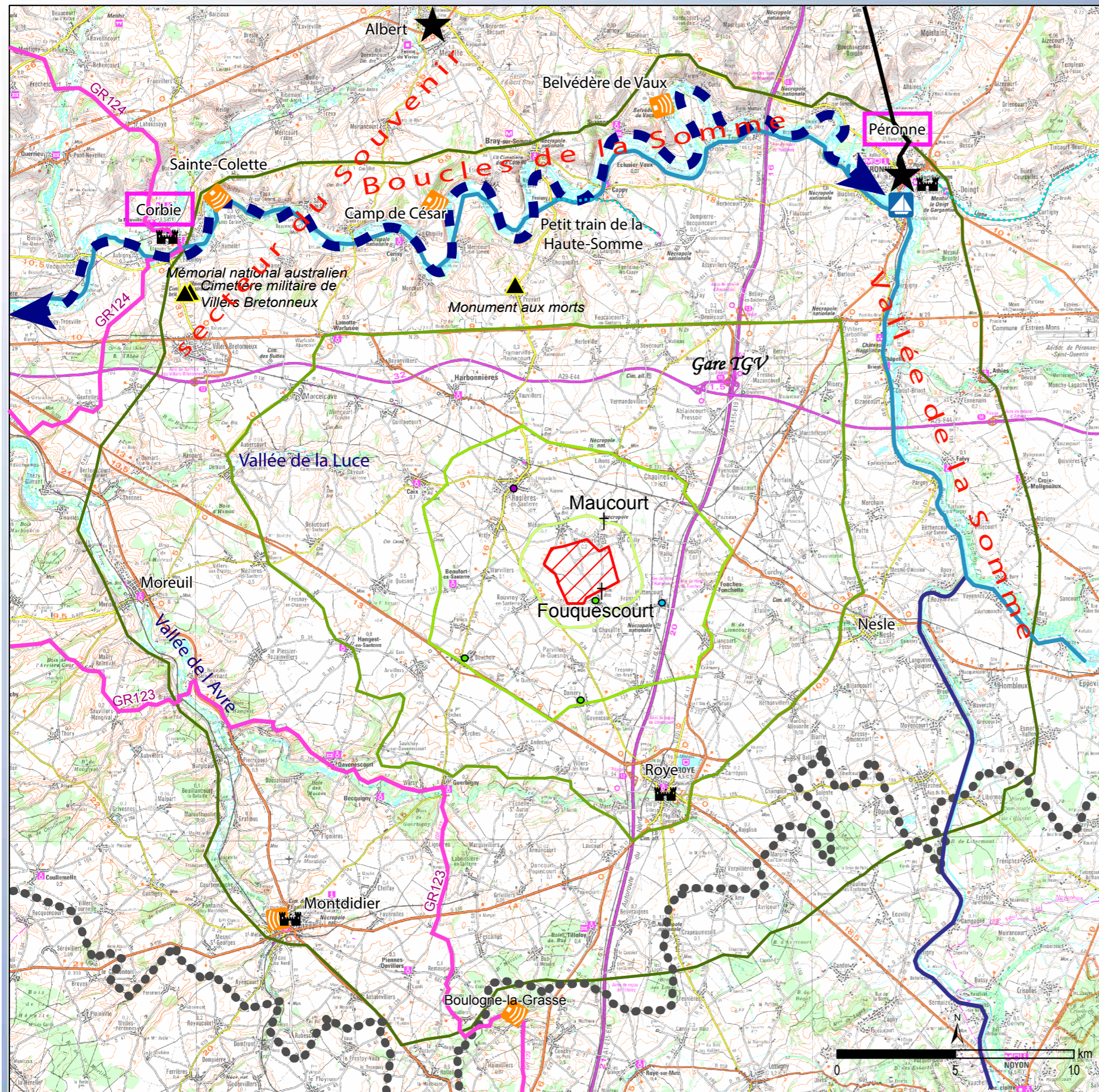
Le circuit du Souvenir reliant les sites majeurs du souvenir de la première Guerre Mondiale fait étape à Péronne (musée) et s'étend vers le Nord hors du périmètre éloigné.

A proximité du site étudié, aucune activité touristique significative n'est inventoriée.

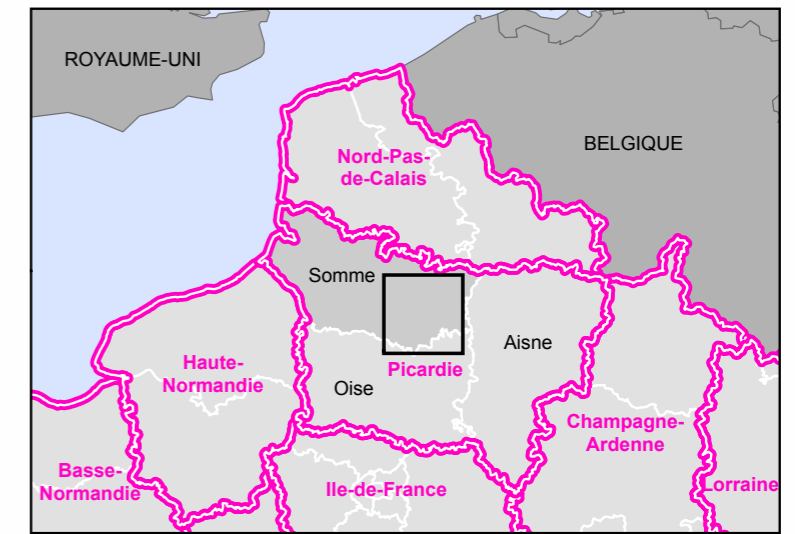
Les offres d'hébergement sont peu nombreuses et concentrées dans les villes (hôtels). L'inventaire est réalisé dans le périmètre rapproché.

Dans le périmètre immédiat, est inventorié un gîte labellisé 'gîte de France' à Fouquescourt. Il est situé dans une exploitation agricole au sein du village, et propose notamment une pension pour chevaux. Dans le périmètre rapproché, il existe aussi un gîte à Bouchoir et un autre à Damery, ainsi que des chambres d'hôtes à Hattencourt. Enfin, un hôtel-restaurant est présent à Rosières-en-Santerre.

En conclusion les pôles touristiques sont éloignés de plus de 10 km du site étudié (Péronne à environ 19 km, vallée des Boucles de la Haute-Somme à environ 13 km). La sensibilité est par conséquent très faible.



Sources : ETD, IGN SCAN100®, DREAL Picardie, CDT80, Offices de tourisme



- Zone potentielle d'implantation
 - Aire de 1km autour du site : périmètre immédiat
 - Périmètre rapproché
 - Périmètre intermédiaire
 - Périmètre éloigné
 - Limite départementale
- Sites touristiques majeurs à l'échelle du périmètre éloigné**
- Patrimoine bâti (château, édifices religieux...)
 - Point de vue
 - Port de plaisance sur le canal de la Somme
 - Vallée des boucles de la Haute-Somme (patrimoine naturel, loisirs de plein air, tourisme vert)
 - Train touristique
 - Canal de la Somme
 - Canal du Nord
 - Sentiers de grande randonnée
 - Circuit du Souvenir (tourisme de mémoire)
 - Site du circuit du Souvenir : Péronne et son musée, Albert
 - Sites de mémoire proposés à la candidature Unesco
 - Patrimoine bâti identifié dans le Schéma Régional Eolien
 - Patrimoine paysager identifié dans le Schéma Régional Eolien
- Tourisme à l'échelle du périmètre rapproché**
- Cimetières militaires dans le périmètre immédiat
 - Gîte
 - Chambre d'hôtes
 - Hôtel

carte 22 : Tourisme

Sensibilité faible avec les sites patrimoniaux et touristiques :

- **Eloignement aux sites patrimoniaux protégés** : blockhaus de La Chavatte à environ 2 km au Sud monument le plus proche, église de Beaufort-en-Santerre à 4 km à l'Ouest (pas de vues du site depuis l'église), base de croix de cimetière de Fresnoy-les-Roye à 3,7 km au Sud. Les autres sites patrimoniaux protégés sont éloignés à plus de 6 km du site étudié.

- **Présence de nombreux sites de mémoire** dans le coeur et le nord du périmètre d'étude, avec deux cimetières militaires dans le périmètre immédiat.

- **Eloignement aux sites patrimoniaux majeurs définis dans le Schéma Régional Eolien qui sont aussi des sites touristiques** : Péronne à environ 19 km au Nord-Est, Corbie à environ 20 km au Nord-Ouest, vallée de la Somme à environ 13 km au Nord (boucles de la Haute-Somme) et à l'Est (de la source au canal du Nord), secteur du Souvenir (à environ 9,5 km au Nord).

Sité éloigné et isolé visuellement de ces sites majeurs de Péronne et Corbie, et du coeur de la vallée de la Somme (sensibilité très faible à nulle). Site éloigné du coeur du secteur du Souvenir (site classé autour de Thiepval > 26 km) avec une sensibilité nulle. Site éloigné du projet de site classé autour de Villers-Bretonneux (> 13,5 km) avec une sensibilité faible.

- **Vues lointaines possibles depuis le versant Nord de la vallée de la Haute-Somme**. Sensibilité nulle depuis le belvédère de Vaux, faible depuis celui de Sainte-Colette.

- **Dans le périmètre rapproché, aucun site patrimonial et touristique majeur**. Vue immédiate du site depuis le cimetière militaire britannique de Fouquescourt.

Synthèse

Le tableau 8 synthétise les sensibilités du contexte paysager. Les critères pris en compte pour définir les sensibilités sont présentés dans le tableau 7.

Le contexte paysager et les données du Schéma Régional Eolien induisent des **sensibilités modérées à faibles**, la **sensibilité la plus forte** concernant **l'ajout de vues proches d'un parc éolien depuis le plateau où sont présents plusieurs parcs. En s'éloignant, le site se regroupe avec les parcs existants**, notamment ceux au Nord de Rosières-en-Santerre (exemples des vues depuis le Nord de la vallée de la Somme). Le site vient en **extension du parc accordé de la Côte Noire**.

La recommandation porte sur la création d'un **parc en cohérence avec le projet accordé de la Côte Noire** qui est **limitrophe** au site à l'Est.

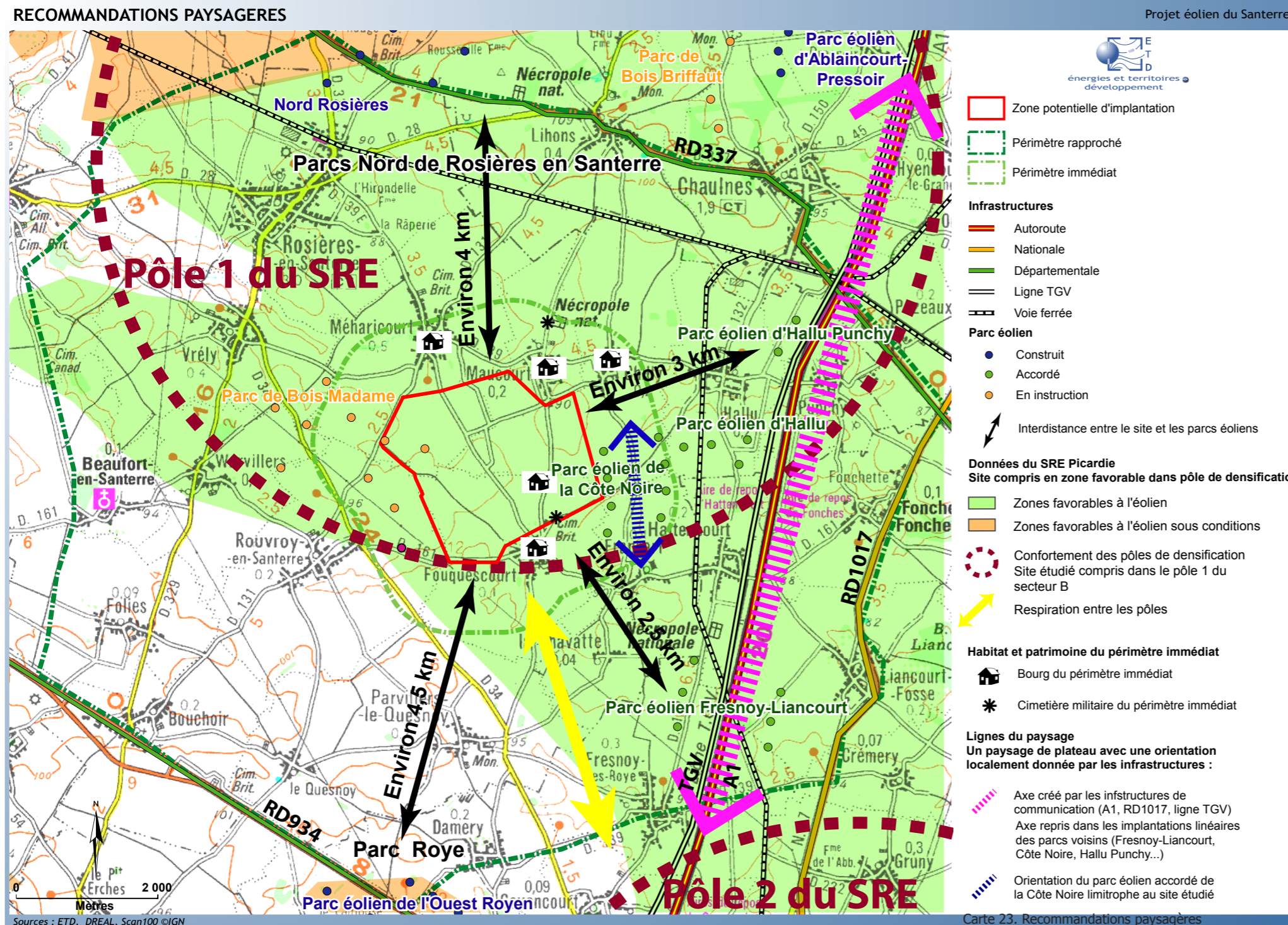
Critères	Sensibilités du site étudié
Surplomb des vallées	Aux échelles éloignée et rapprochée, pas d'enjeux de surplomb. Site sur le plateau du Santerre en recul des vallées. Vallée de la Luce la plus proche à environ 2,5 km à l'Ouest.
Vue depuis les vallées	Sensibilité très faible à nulle depuis les fonds de vallées. Site en recul de la vallée de la Luce, de l'Avre, de la Somme, des vallées de l'unité paysagère des collines du Vermandois et du secteur du Souvenir. Vues lointaines possibles depuis les versants dont le Nord de la vallée des boucles de la Haute-Somme. Sensibilité nulle depuis le belvédère de Vaux, faible depuis celui de Sainte-Colette.
Emprise du parc éolien dans les vues depuis le plateau	A l'échelle éloignée, site étudié ponctuel dans les vues larges et ouvertes du plateau du Santerre. Perceptions du site conditionnées par les ondulations du relief et la présence des boisements en s'éloignant. Perception depuis les sorties et entrées de bourg sur le plateau proche du site étudié.
Intervisibilités entre parcs éoliens	Plusieurs parcs existants dans les périmètres d'étude éloigné et rapproché. Intervisibilités entre le site étudié et les parcs inventoriés. Site se regroupant avec le parc accordé de la Côte Noire qui lui est limitrophe à l'Est et le projet en instruction de Bois Madame limitrophe à l'Ouest (2 parcs les plus proches du site étudié). Dans les vues d'ensemble en s'éloignant, site se regroupant avec les parcs existants au Nord de Rosières-en-Santerre (à environ 4,5 km) et de l'Ouest Royen au Sud (à environ 4,5 km). Site étudié ajoutant des cônes de visibilité proches d'éoliennes depuis le plateau (routes, habitat). Sensibilité la plus forte pour le site étudié.
Reconnaisances des paysages	Paysages emblématiques définis dans l'Atlas des paysages de la Somme et le Schéma Régional Eoliens de Picardie. «Coeur du Santerre» paysage emblématique le plus proche du site étudié à environ 1 km au Sud, avec des vues sur le site. Site étudié en recul des vallées identifiées paysages emblématiques, avec des sensibilités très faibles à nulles depuis les fonds de vallées : - vallée de la Luce (environ 2,5 km à l'Ouest), - vallée de l'Avre (environ 8 km au Sud), - vallée de la Somme (environ 13 km au Nord et à l'Est). Vallée de la Somme définie à «enjeux très forts» en tant que patrimoine paysager dans le SRE, avec un tampon à «enjeux forts» pour le secteur des boucles de la Haute Somme dans le Nord de l'aire d'étude. Ces zones à enjeux sont comprises dans les périmètres intermédiaire et éloigné du site étudié, à des distances supérieures à 5 km.
Covisibilité avec le patrimoine	Site étudié éloigné du patrimoine protégé : croix de cimetière à environ 3,7 km à Fresnoy-les-Roye et église de Beaufort-en-Santerre à environ 4 km. Autres édifices distants de plus de 6 km. Cette distance induit de faibles enjeux de covisibilité (notion d'échelles des éoliennes à ces distances). Concernant Beaufort-en-Santerre, les covisibilités entre la silhouette de bourg et le site étudié concernent les vues depuis l'Ouest de ce bourg, et la partie Nord-Ouest du site étudié. L'église est dans la silhouette boisée du bourg, sa découverte en perception immédiate ne présente pas de sensibilité.
Vues depuis les sites patrimoniaux	Vues en direction du site fermées par la végétation et le bâti depuis l'église de Beaufort-en-Santerre. Site étudié en recul des sites patrimoniaux et touristiques les plus reconnus, identifiés dans le Schéma Régional Eolien de Picardie : Péronne (19km au Nord-Est), Corbie (20 km au Nord Ouest), boucles de la Somme (au Nord à environ 13 km), vallée de la Somme (à l'Est à environ 13 km), secteur du Souvenir (à environ 9,5 km au Nord) avec des sensibilités faibles à nulles.

Tableau 7 : Critères paysagers pris en compte pour évaluer les sensibilités du site

Thématique	Sensibilité
Contexte éolien : SRE	<p align="center">Faible</p> <p>Communes d'accueil du site incluses dans la liste des communes favorables du SRE. Site étudié compris dans le pôle 1 du secteur B «Est Somme» du SRE, dans les «zones favorables à l'éolien». Site hors des enjeux paysagers et patrimoniaux définis dans le SRE. Site s'inscrivant dans la stratégie de développement de l'éolien en pôle de densification.</p>
Contexte paysager éloigné	<p align="center">Modérée à Faible</p> <p>Site étudié sur le plateau du Santerre, entre Rosières-en-Santerre et Roye, dans le département de la Somme (Picardie). Paysage de plateau de grandes cultures, avec des vues ouvertes et lointaines ponctuées de bosquets et de villages. Territoire traversé par plusieurs axes routiers majeurs dont l'autoroute A1 et la ligne TGV à l'Est du site étudié (à environ 2,5 km). Ville de Rosières-en-Santerre la plus proche au Nord Ouest à environ 3 km.</p> <p>Plusieurs parcs éoliens existants et à venir dans l'aire d'étude. Parc accordé de la Côte Noire limitrophe à l'Est, et parc en instruction de Bois Madame limitrophe à l'Ouest, avec lesquels le site se regroupe. Parcs existants au Nord près de Rosières-en-Santerre et au Sud près de Roye à environ 4 / 4,5 km.</p> <p>Des vues proches à lointaines sur le site étudié depuis le plateau, avec intervisibilités avec autres parcs éoliens. Perceptions du site conditionnées par les ondulations du relief et la présence des boisements en s'éloignant.</p> <p>Site en recul des paysages emblématiques : - de la vallée de la Luce à environ 2,5 km à l'Ouest, avec une faible sensibilité avec cette vallée, - de la vallée de l'Avre à environ 8 km au Sud, avec une sensibilité très faible à nulle depuis le fond de vallée, - de la vallée de la Somme à environ 13 km au Nord et à l'Est, avec une sensibilité très faible à nulle depuis le fond de vallée.</p> <p>Sensibilité faible depuis les plateaux éloignés (Nord et Est de la vallée de la Somme, plateaux des unités paysagères de la vallée de l'Avre et des Trois Doms, des collines du Vermandois, du secteur du Souvenir et du Noyonnais).</p>
Contexte paysager rapproché	<p align="center">Modérée</p> <p>Site éolien sur le plateau agricole du Santerre, dans des parcelles ouvertes de grandes cultures, avec des bourgs-bosquets au Nord et au Sud dans le périmètre immédiat (1 km). Organisation de vues d'ensemble (vues larges et lointaines) depuis les sorties de bourgs et les axes routiers : lecture du site dans les parcelles de grandes cultures en perception immédiate, en arrière-plan de boisements présents sur le plateau (bois ponctuels ou villages-bosquets) en s'éloignant. Des vues depuis les axes routiers majeurs RD1017 à environ 4 km l'Est, RD934 à environ 4,5 km au Sud, définis axes de découverte dans l'Atlas des paysages de la Somme, et organisation de vues depuis l'intérieur des bourgs proches à la trame bâtie aérée.</p> <p>Site en recul des paysages emblématiques de la vallée de la Luce à environ 2,5 km à l'Ouest, avec une faible sensibilité. Site regroupé avec le parc accordé de la Côte Noire limitrophe au site à l'Est et le parc en instruction de Bois Madame limitrophe à l'Ouest. Intervisibilités avec les parcs existants notamment les plus proches localisés au Nord près de Rosières-en-Santerre et au Sud près de Roye (à environ 4 / 4,5 km). Site ajoutant des perceptions proches depuis le plateau. Sensibilité la plus forte pour le site étudié, cohérence avec les parcs voisins à rechercher notamment le projet de la Côte Noire qui est accordé.</p> <p>A l'échelle du site, parcelles desservies par un réseau de chemins agricoles, pouvant être utilisé pour le projet éolien.</p>
Sites patrimoniaux et touristiques	<p align="center">Faible</p> <p>Eloignement aux sites patrimoniaux protégés : blockhaus de La Chavatte monument le plus proche à environ 2 km, église de Beaufort-en-Santerre à 4 km à l'Ouest (pas de vues du site depuis l'église), base de croix de cimetière de Fresnoy-les-Roye à 3,7 km au Sud. Autres sites patrimoniaux protégés sont éloignés à plus de 6 km du site étudié.</p> <p>Nombreux sites de mémoire en lien avec la Grande Guerre dont deux cimetières militaires dans le périmètre immédiat.</p> <p>Eloignement aux sites patrimoniaux majeurs définis dans le Schéma Régional Eolien qui sont aussi des sites touristiques : Péronne à environ 19 km au Nord-Est, Corbie à environ 20 km au Nord-Ouest, vallée de la Somme à environ 13 km au Nord (boucles de la Haute-Somme) et à l'Est (de la source au canal du Nord), secteur du Souvenir (à environ 9,5 km au Nord).</p> <p>Site éloigné et isolé visuellement de ces sites majeurs de Péronne et Corbie, et du fond de la vallée de la Somme (sensibilité très faible à nulle). Site éloigné du cœur du secteur du Souvenir (site classé autour de Thiepval > 26 km) avec une sensibilité nulle. Site éloigné du projet de site classé autour de Villers-Bretonneux (> 13,5 km) avec une sensibilité faible. Vues lointaines possibles depuis le versant Nord de la vallée de la Haute-Somme. Sensibilité nulle depuis le belvédère de Vaux, faible depuis celui de Sainte-Colette.</p> <p>Dans le périmètre rapproché, aucun site patrimonial et touristique majeur. Vue proche du site depuis le cimetière militaire britannique de Fouquescourt.</p>

Tableau 8 : Synthèse de l'état initial paysager

II. Définition de l'implantation



Le site est compris dans un secteur favorable au développement de l'éolien. Les zonages du Schéma Régional Eolien sont repris sur la carte ci-contre.

Le site étudié est dans le secteur B / pôle 1 de densification du SRE. Au sein d'un pôle, le SRE précise de conserver des respirations inter-parcs et de chercher une cohérence d'ensemble.

- Le site est localisé entre l'ensemble éolien Nord de Rosières-en-Santerre au Nord (à environ 4 km), et du parc de l'Ouest Royen au Sud (à environ 4,5 km). Ces distances entre parcs sont en accord avec les recommandations du SRE.
- Le site est plus proche d'autres parcs dans un axe Est / Ouest, avec deux parcs limitrophes (parc accordé de la Côte Noire à l'Est, prolongé à l'Est par le parc accordé d'Hallu; et parc en instruction de Bois Madame à l'Ouest). La cohérence est à rechercher avec ces parcs proches.

Ainsi, l'état initial paysager a établi plusieurs recommandations concernant :

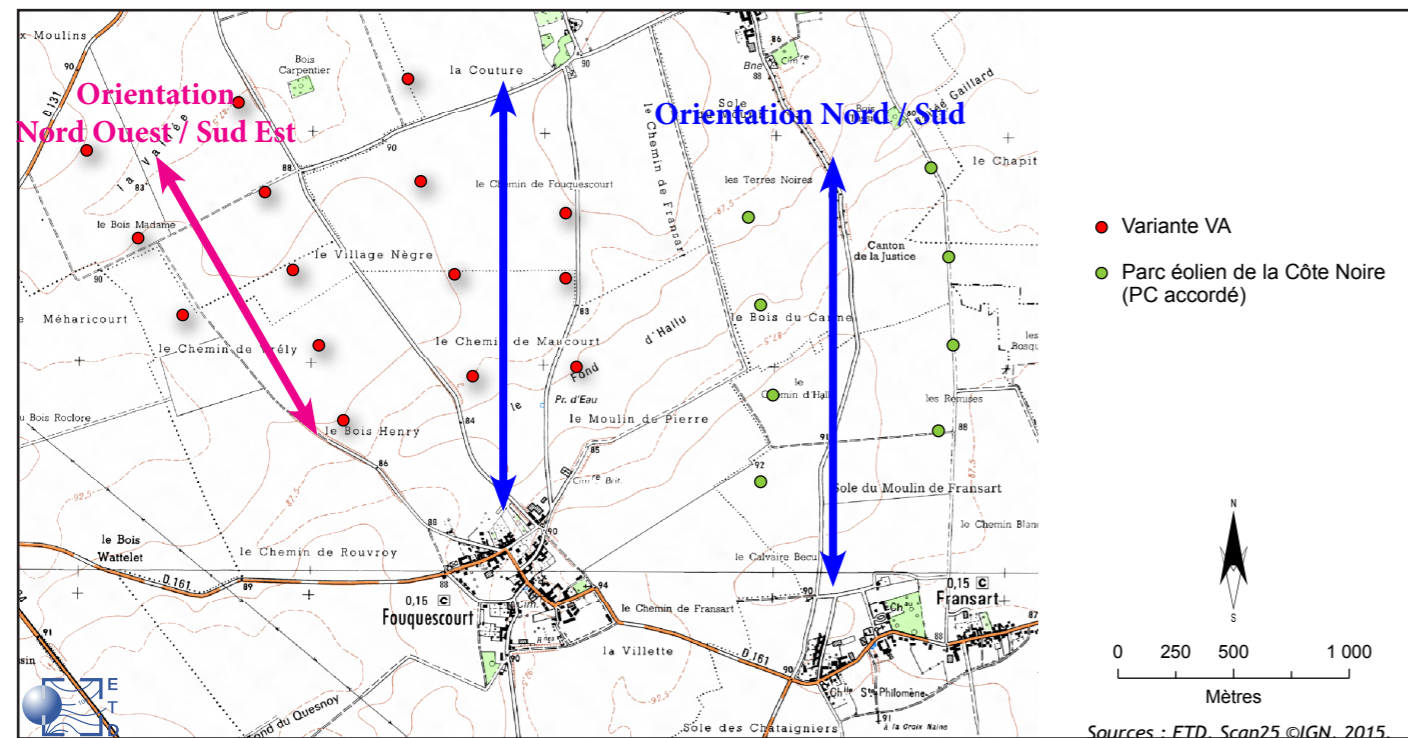
- les vues proches depuis les bourgs,
- la prise en compte de l'axe Nord / Sud des infrastructures de communication majeures que sont l'autoroute A1, la RD1017 et la ligne TGV passant à l'Est du site étudié. Cet axe Nord/Sud est repris par les parcs éoliens le long de l'A1 à l'Est du site.
- la cohérence de la géométrie du parc avec le projet accordé de la Côte Noire qui est limitrophe à l'Est. Ce projet est orienté Nord / Sud, en deux lignes de 4 éoliennes de 125 m de hauteur totale.

II. Définition de l'implantation

II.2. Définition des variantes

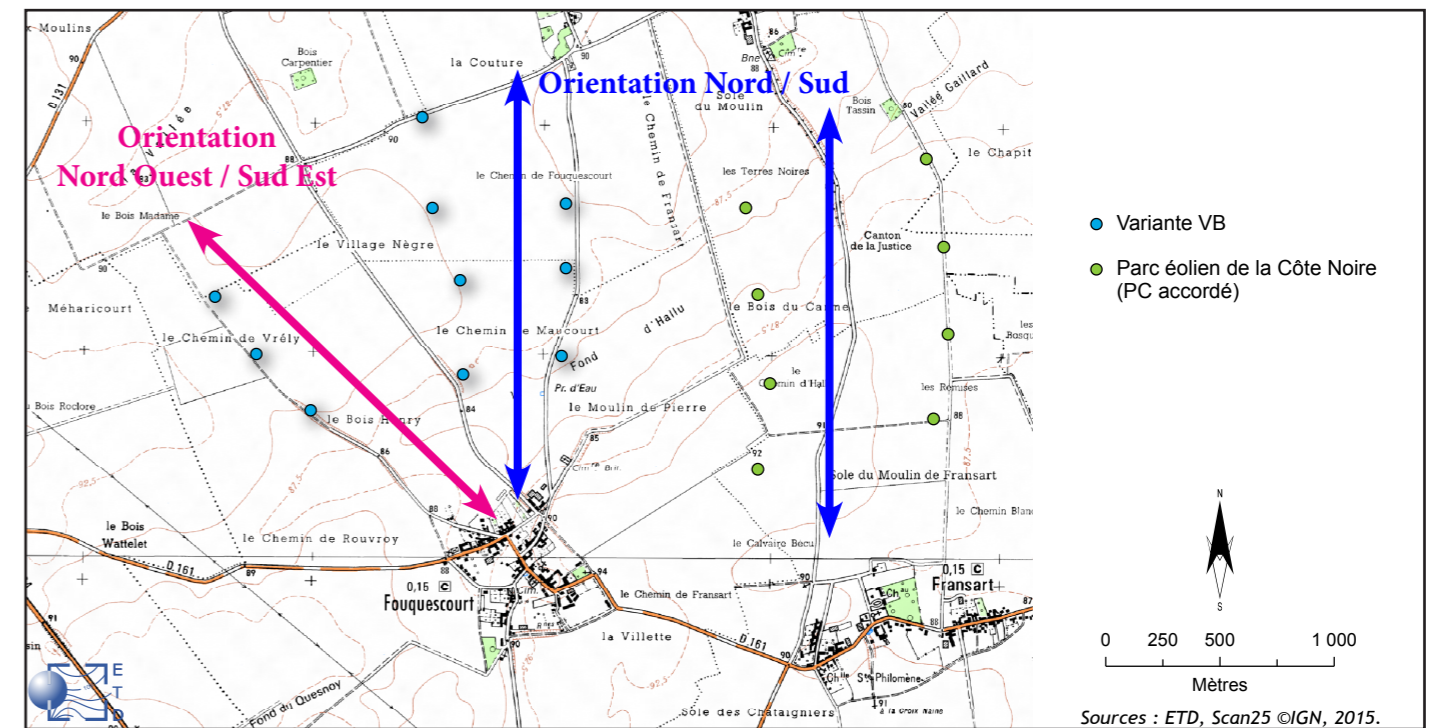
Deux variantes ont été définies par IDEX et Nouvergies, en combinant l'ensemble des critères du projet (foncier, environnement, acoustique, paysage...). Elles sont présentées sur les cartes ci-dessous.

Ces variantes ont été analysées à l'aide de photomontages (éoliennes de 125 m de hauteur totale). Ces photomontages sont réalisés par ETD.



Carte 24. Variante A

Variante A
15 éoliennes
Réparties en 4 lignes (3, 5, 4, 3 éoliennes d'Est en Ouest)
Orientation Nord / Sud se décalant pour les lignes
Ouest en une orientation Nord Ouest / Sud Est



Carte 25. Variante B

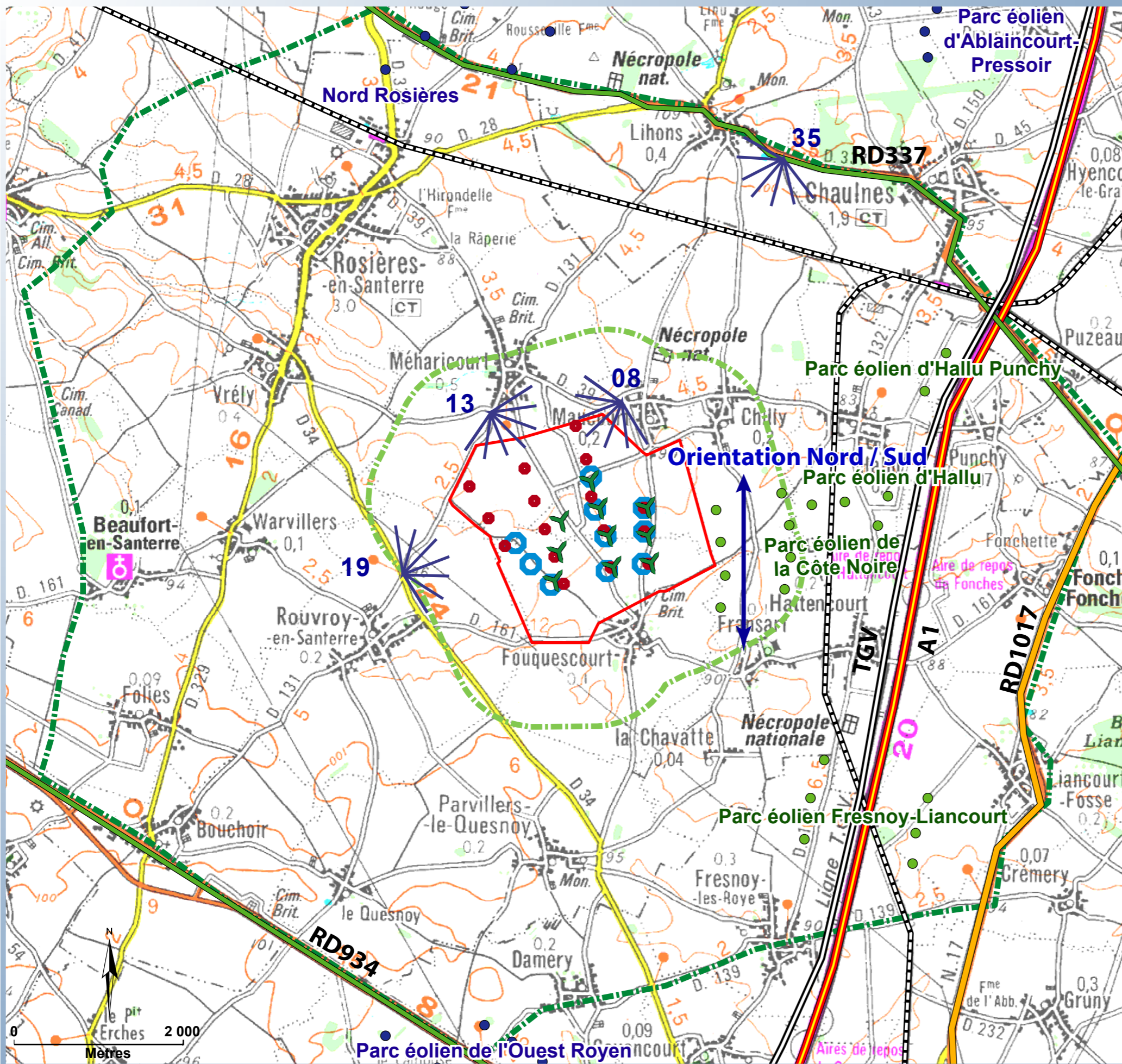
Variante B
9 éoliennes
Réparties en 3 lignes (3, 4, 3 éoliennes)
Orientation Nord / Sud pour les deux lignes Est,
Orientation Sud est / Nord Ouest pour la ligne Ouest

Quatre photomontages ont été réalisés pour analyser les deux variantes A et B (cf. carte 26) :

- **n°8 depuis la sortie Ouest du bourg de Maucourt**, localisé au Nord du site étudié, avec pour objectif de simuler la lecture du parc depuis ce bourg proche,
 - **n°13 depuis la sortie Sud du bourg de Méharicourt**, localisé au Nord du site étudié, avec pour objectif de simuler la lecture du parc depuis ce bourg proche.
- Ce photomontage est présenté avec le projet accordé de la Côte Noire.
- **n°19 depuis la RD34 à Rouvroy-en-Santerre**, à l'Ouest du site étudié, avec pour objectif de simuler la lecture du parc dans les vues Est/Ouest.
- Ce photomontage est présenté en deux versions, avec et sans le projet accordé de la Côte Noire, afin de localiser plus facilement les éoliennes du projet du Santerre et de ce parc accordé.
- **n°35 depuis la route majeure RD337 à l'Est de Lihons**, au Nord /Nord Est du site étudié, avec pour objectif de simuler la lecture du parc dans les vues Nord/Sud. Ce photomontage est présenté avec le projet accordé de la Côte Noire.

Critères d'analyse	Variante A	Variante B
Vues proches depuis les bourgs	Occupation importante du plateau. Depuis Maucourt, occupation de tout le champ visuel vers l'Ouest et le Sud. Depuis Méharicourt, proximité du Sud du bourg. Depuis Fouquescourt, parc étendu vers le Nord et parc dense. Occupation des vues vers le Nord depuis le bourg avec le projet de la Côte Noire.	Moindre densité de l'espace que la variante A. Recul aux villages de Maucourt et Méharicourt. Depuis Fouquescourt, perception d'un parc éolien « en étoile » maximisant l'impact visuel.
Cohérence de la géométrie du parc avec le parc accordé de la Côte Noire	Cohérence de l'alignement avec le parc éolien de la Côte Noire avec cependant deux lignes Ouest avec une orientation Sud Est / Nord Ouest. Faible lisibilité du fait du grand nombre d'éoliennes.	Ligne de l'Ouest moins cohérente avec le parc éolien de la Côte Noire et les deux autres lignes parallèles à ce parc (Nord / Sud). Ligne centrale avec une éolienne supplémentaire au Nord.
Synthèse	Retenir le principe de la variante B, mais en redressant la ligne de l'Ouest pour se rapprocher d'une orientation Nord / Sud pour ainsi réduire l'impact visuel depuis Fouquescourt, améliorer la lecture des lignes d'éoliennes et leur cohérence avec le projet de la Côte Noire.	

Tableau 9 : analyse des variantes



E
T
D
énergies et territoires
développement

- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre rapproché
- Périmètre immédiat
- 35 Photomontage
- Variantes**
- Variante A
- Variante B
- ✚ Implantation finale du projet du Santerre
- Infrastructures**
- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Ligne TGV
- Voie ferrée
- Projets éoliens**
- Construit
- Accordé
- ↕ Orientation Nord Sud du projet de la Côte Noire. Cohérence à rechercher avec ce parc pour le projet du Santerre.

Sources : ETD, DREAL, Scan100 ©IGN

Carte 26. Photomontages de variantes

Photomontage 8, depuis la sortie Ouest de Maucourt (variantes et parcs existants)



Photomontage de la variante A dans un angle de 106°



Photomontage de la variante B dans un angle de 106°

Variante B avec la géométrie la plus lisible (lignes d'éoliennes, parc moins dense), et avec une plus faible emprise du parc sur le plateau (suppression des éoliennes les plus proches de Maucourt présentes dans la variante A).

Photomontage 13, depuis le Sud de Méharicourt (variantes et parc de la Côte Noire)



Photomontage de la variante A dans un angle de 115°



Photomontage de la variante B dans un angle de 115°

Variante A et B avec une géométrie lisible, lecture des lignes d'éoliennes.
Variante B avec une plus faible emprise du parc sur le plateau et avec éoliennes plus en recul du bourg (suppression des éoliennes les plus proches de Méharicourt présentes dans la variante A).

Photomontage 19, RD34, Est de Rouvroy en Santerre (variantes et parcs existants)



Photomontage de la variante A dans un angle de 60°



Photomontage de la variante B dans un angle de 60°

Photomontage 19, RD34, Est de Rouvroy en Santerre (variantes et parc de la Côte Noire)



Photomontage de la variante A dans un angle de 60°



Photomontage de la variante B dans un angle de 60°

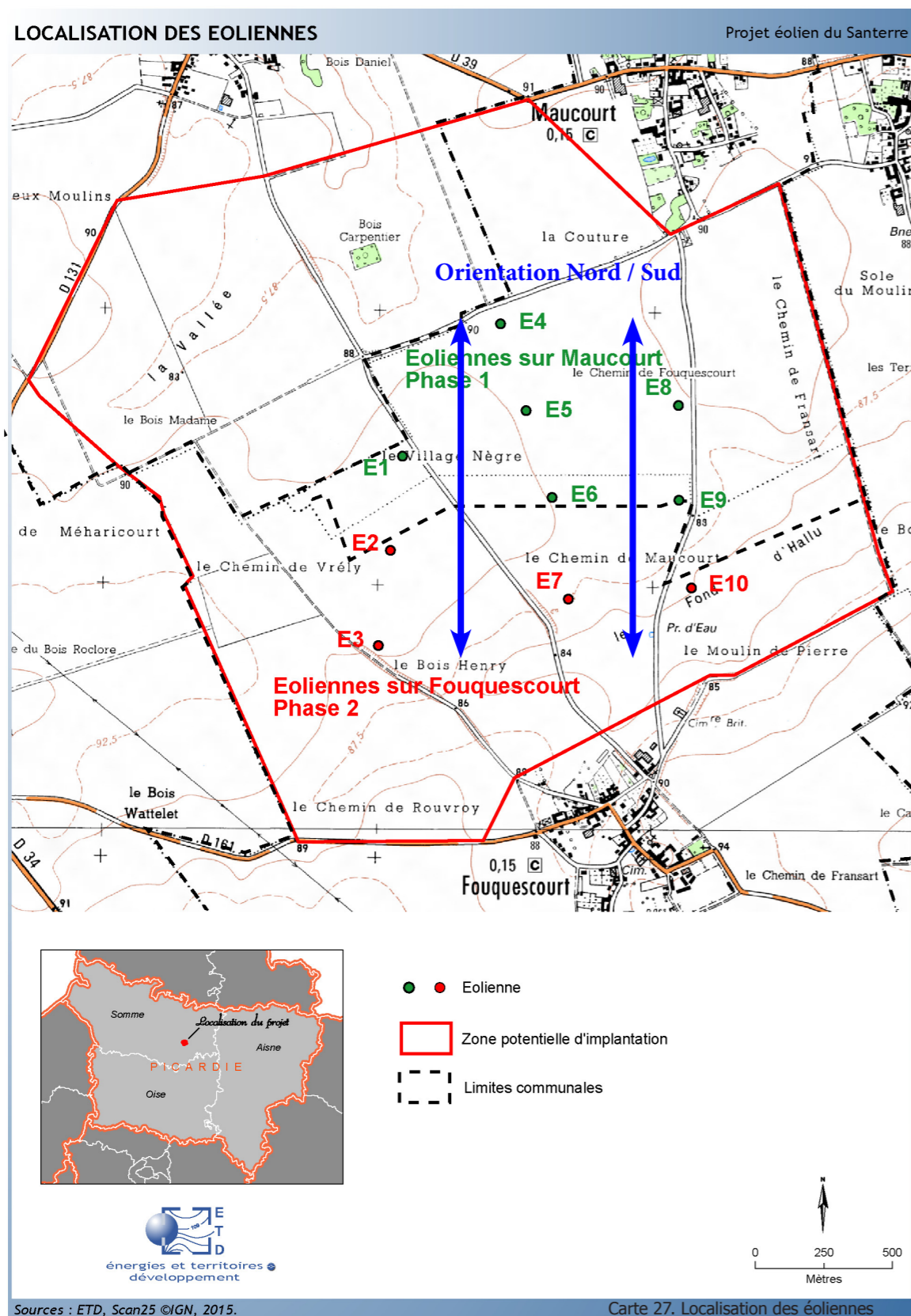
Photomontage 35, depuis la D337, Est de Lihons (variantes et parc de la Côte Noire)



Photomontage de la variante A dans un angle de 60°



Photomontage de la variante B dans un angle de 60°



Les éoliennes du projet du Santerre

Suite à l'étude des deux variantes, le choix s'est donc porté vers la variante VB, mais en réorientant la ligne la plus à l'Ouest.

Cette variante finale est donc constituée de **10 éoliennes** réparties selon **trois lignes orientées Nord-Sud**, comptant **3 éoliennes pour les lignes Ouest et Est, et 4 éoliennes pour la ligne centrale**. Ainsi, le projet prend en compte les recommandations et s'appuie sur l'axe Nord/Sud des infrastructures de communication et du parc accordé de la Côte Noire.

L'éolienne E4 se différencie du groupe par sa localisation plus au Nord dans certaines vues (depuis l'Est et l'Ouest en particulier). Ces lignes parallèles constituent un parc éolien cohérent tout seul comme en prolongement du parc éolien de la Côte Noire.

Le positionnement final des éoliennes a été étudié afin de limiter la longueur des chemins tout en s'éloignant autant que possible des haies et bosquets (contraintes écologiques, cf. étude d'impact générale).

Le gabarit a été défini avec la DREAL, le modèle d'éolienne choisi pour réaliser les études est la **Vestas V90 avec un mât de 80m, soit une hauteur totale de 125m**. Cette hauteur est en cohérence avec les autres parcs des environs immédiats, notamment ceux du Nord de Rosières-en-Santerre. Le modèle proposé pour le parc éolien de la Côte Noire étant une NORDEX N90 avec un mât de 80m, le gabarit des éoliennes retenu est exactement le même. Cela garantira une très bonne cohérence entre les deux projets.

Le projet

Cette implantation et les études d'impacts associées ont été présentées aux élus des communes de Fouquescourt, de Maucourt et de la Communauté de communes de Rosières en Santerre au printemps 2015. Les élus de Fouquescourt ont souhaité poursuivre le processus de concertation avec la population locale. Les élus de Maucourt ont affirmé leur volonté de voir le projet rapidement se concrétiser.

Dans l'objectif de respecter les engagements envers les élus locaux, la société Vents des Champs a retenu le **phasage** suivant pour dépôt des demandes d'autorisation :

- 1^{ère} phase : 6 éoliennes sur la commune de Maucourt
- 2^{ème} phase : 4 éoliennes sur la commune de Fouquescourt.

Dans ce dossier, le projet de parc éolien du Santerre est présenté dans son **intégralité**, afin que les services instructeurs puissent étudier les impacts de l'aménagement dans son ensemble, même si la **demande de Permis de construire ne porte que sur les 4 éoliennes de la commune de Fouquescourt (E2, E3, E7 et E10, modèle d'éolienne choisi pour les études : Vestas V90 avec un mât de 80m, soit une hauteur totale de 125m)**, conformément aux divers échanges avec la DREAL.

Les éoliennes sur la commune de Maucourt ont déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation unique (E1, E4, E5, E6, E8 et E9).

Photomontage 08, depuis la sortie Ouest de Maucourt (projet et parcs existants)



Photomontage de la variante finale dans un angle de 106°

Photomontage 13, depuis le Sud de Méharicourt (projet et parc de la Côte Noire)



Photomontage de la variante finale dans un angle de 115°